

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
GARD

EXTRAIT DU REGISTRE

Envoyé en préfecture le 05/12/2017
Reçu en préfecture le 05/12/2017
Affiché le 06/12/17
ID : 030-213002215-20171130-DEL2017_11_126-DE

Le Maire,



DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Séance du 30 NOVEMBRE 2017

Numéro et objet de la
délibération

2017_11_126

URBANISME
PLU DEBAT DU PADD

RAPPORTEUR : Patrick
MANETTI

L'AN DEUX MIL DIX SEPT et le TRENTE NOVEMBRE, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André HEUGHE, Maire

Étaient présents : Patrick MANETTI, Mireille GROS-JEAN, Anne-Marie GOURIOU, Jean-Marc TAILLEUR, Franca DI SALVO, Hervé FARDET, Henri ROUSSILLON, Mireille DAINESI, Adjoints,

Michèle BONNARD, Marguerite MAESTRINI, Joël BARTHEE, Solange HOFFMANN, Patrick POULENAS, Michel AHMED-OUAMEUR, Alain DIVINE, Nadia CHALVIDAN, Sylvain REBOUL, Dorothee LAROCHE, Stéphanie BOBIN, René RODRIGUEZ, Jacques BAUZA, Nathalie NURY (présente jusqu'au dossier n°7), Luc ROUSSELOT, Michel BERARDO, Conseillers Municipaux,

Absents excusés :

Raymonde ROTH qui donne pouvoir à Mireille GROS-JEAN
Marie-Claire GRANIER qui donne pouvoir à René RODRIGUEZ
Nathalie NURY qui donne pouvoir à Jacques BAUZA (à partir du dossier n°8)

Absents :

Luc PIARD, Karine FERRARO

Secrétaire de séance : Mireille DAINESI

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune, le Conseil Municipal a débattu sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable le 19 avril 2017.

Suite à une modification mineure, à savoir le projet d'un futur parc photovoltaïque sans préciser la dénomination de la zone car les études environnementales du projet privé ne sont pas suffisamment abouties, il convient de débattre à nouveau sur le PADD.

Le Conseil Municipal, ayant oui l'exposé

A DEBATTU du PADD du futur PLU de la commune de Roquemaure,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme,
Le Maire, André HEUGHE